

## AMÉLIORER LA PERFORMANCE ET LA RÉGULARITÉ DE LA LIGNE

Depuis septembre 2013 (mise en service de l'opération RER B Nord +), **le parc matériel de la ligne B a augmenté de 10 trains**. Cette augmentation nécessite de créer davantage de positions de garage pour garer les trains en fin de service.

**Le sud de la ligne manque aujourd'hui de voies de garage.** Le site de garage de Massy - Palaiseau est en effet saturé et constitue un point noir, pouvant nuire à la régularité sur l'ensemble de la ligne. En gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, terminus de la branche B4, la RATP dispose d'emprises disponibles pour créer de nouvelles voies de garage. Le projet se limiterait à la création de 4 nouvelles voies permettant le remisage de 4 trains supplémentaires, offrant ainsi une meilleure répartition des trains sur la ligne et une plus grande souplesse en cas d'incident d'un train au départ de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

**En désaturant le site de garage de Massy - Palaiseau, ce projet améliorera la performance de l'ensemble de la ligne.**

### ZOOM SUR LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

La concertation a pour objectif de présenter au public le projet et ses principales caractéristiques. Elle est l'occasion d'échanger avec la RATP, maître d'ouvrage, de poser ses questions et de donner son avis.

#### Informez-vous et consultez :

- le présent dépliant d'information
- les panneaux d'exposition installés en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- la page Internet dédiée au projet : [www.ratp.fr/concertations](http://www.ratp.fr/concertations)

#### Posez vos questions et donnez votre avis :

- en retournant le coupon T joint au dépliant (gratuit)
- en envoyant un mail à [concertationstremy@ratp.fr](mailto:concertationstremy@ratp.fr)
- en participant à la réunion publique prévue le lundi 15 décembre à 20h30 - Salle de l'ancienne Mairie, Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Un bilan sera rédigé à l'issue de la concertation, analysant l'ensemble des contributions. Il guidera la décision du maître d'ouvrage sur les suites à donner au projet.

## DES PROJETS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES USAGERS

Traversant l'Île-de-France du nord au sud, le RER B dessert des équipements majeurs (aéroports, Stade de France...) ainsi que de nombreux pôles d'activités ou universitaires. Avec près de 870 000 voyageurs par jour\*, le RER B est aujourd'hui **la deuxième ligne la plus fréquentée d'Europe**.

L'augmentation du trafic sur la ligne combinée à une organisation complexe en 4 branches et des installations parfois anciennes occasionnent des retards fréquents et sont à l'origine de conditions de transport difficiles pour les voyageurs.

**Afin d'améliorer la régularité de la ligne et apporter un meilleur service aux voyageurs**, un premier Schéma Directeur, approuvé par le Conseil du STIF le 1<sup>er</sup> octobre 2003, a permis la réalisation de l'opération B Nord + mise en service en 2013.

Pour compléter et poursuivre la modernisation du RER B, un second Schéma Directeur dit RER B Sud a été approuvé par le Conseil du STIF en juillet 2013. Visant à **améliorer le quotidien des voyageurs**, il propose un certain nombre **d'actions de court et moyen termes** qui permettront de fiabiliser l'exploitation du RER B, de mieux gérer les situations perturbées et d'offrir aux usagers une information et un niveau de service fiable et de qualité.

\* Étude de comptage réalisée en 2014

### QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DIRECTEUR ?

C'est un document cadre permettant d'avoir une vision globale et à long terme du fonctionnement d'une ligne de transport. Il comprend un plan d'actions et d'investissements décliné dans le temps et permettant d'améliorer le service rendu aux usagers.



# POUR UNE LIGNE PLUS FIABLE

DES NOUVELLES VOIES DE GARAGE EN GARE DE SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

## CONCERTATION

DU 8 DÉCEMBRE 2014  
AU 11 JANVIER 2015

Informez-vous et donnez votre avis sur la création de voies de garage à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

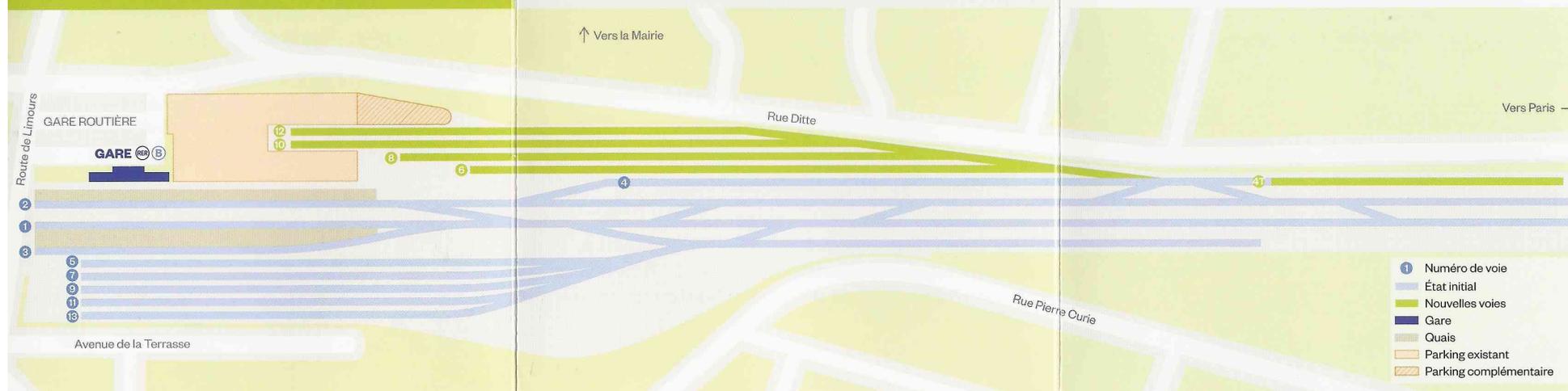


## QUELS AMÉNAGEMENTS POUR LA GARE ?

Créer de nouvelles voies de garage en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse nécessite plusieurs aménagements :

- A** Prolonger la voie 4T pour en faire un « tiroir de retournement » permettant aux trains d'effectuer les manœuvres nécessaires pour accéder ou sortir des voies de garage.
- B** Créer de nouvelles voies (n°6, 8, 10 et 12) raccordées au tiroir de la voie 4. Celles-ci permettraient de garer 4 trains supplémentaires.
- C** Adapter les équipements ferroviaires (cheminements, téléphonie, etc.), les équipements de protection du site à la nouvelle configuration et renforcer le poste d'alimentation de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour permettre l'accès des trains à ces nouvelles voies.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL



## COMMENT SE DÉROULERONT LES TRAVAUX ?

Le projet implique de réaliser **une plate-forme qui accueillera les nouvelles voies**. Elle s'implantera pour une grande part sur l'emprise ferroviaire existante. **Une partie du parking public serait impactée par la réalisation de la voie 12**. Dans ce cas, 11 places de stationnement disparaîtront et seront compensées par l'agrandissement du parking le long des voies nouvelles créées. La construction de la plate-forme nécessitera aussi **la création d'un mur de soutènement** (notamment le long de la rue Ditte). Une attention particulière sera accordée à l'aspect de ce mur afin de garantir sa bonne intégration.

La réalisation des travaux ne nécessitera pas d'interrompre la circulation du RER B. Sauf contrainte particulière, ils ne seront pas réalisés de nuit. Toutes les précautions seront prises pour limiter les gênes pour les usagers du RER B, comme pour les riverains.

### LES ACTEURS, LE COÛT ET LE FINANCEMENT

Le STIF, autorité organisatrice des transports de voyageurs en Île-de-France, décide des projets de développement des réseaux, de la tarification, nomme les maîtres d'ouvrage, désigne les exploitants et pilote les opérations. À ce titre, il a confié à la RATP la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet.

Le coût du projet est estimé à environ 20 millions d'euros (valeur 2014). Les études en cours sont financées par l'État et la région Île-de-France.

## QUELS SONT LES BÉNÉFICES ATTENDUS ?

### • Une ligne plus fiable et plus régulière

Les nouvelles voies de garage contribueront à désaturer le site de garage de Massy – Palaiseau. En effet, toutes les voies de garage de ce site sont aujourd'hui utilisées, entraînant de nombreuses circulations parasites avec un risque de retard pour la mise en circulation des trains aux terminus. Cette situation ne laisse aucune souplesse pour réagir en cas de difficultés (panne du matériel roulant, etc.).

Avec la création de ces nouvelles voies, en cas d'incident sur la ligne, les trains au départ de Saint-Rémy-lès-Chevreuse seront plus largement assurés.

### • Un fonctionnement optimisé

Ces nouvelles voies de garage permettront de garer les trains au plus près du lieu de prise de poste des conducteurs, ce qui limitera le nombre de circulations à vide le matin et le soir.

Créer de nouvelles voies à Saint-Rémy-lès-Chevreuse permettra aussi de rapatrier à ce terminus des trains actuellement remisés dans des sites isolés en milieu de ligne.

